

CONJONCTURE artisanale 2015

note 36
OBSERVATOIRE
DE L'ARTISANAT

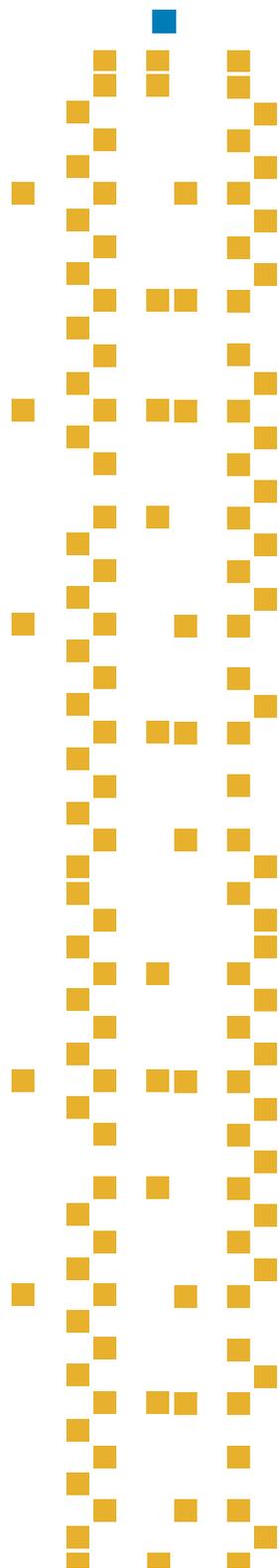


*Chambre de Métiers
et de l'Artisanat*

Nouvelle-Calédonie

LE RENOUVELLEMENT DE L'ARTISANAT CALÉDONIEN

Source : Répertoire des métiers



LES MOUVEMENTS D'ENTREPRISES DANS L'ARTISANAT EN 2015

1 994 ENTREPRISES CRÉÉES
(-0,5% PAR RAPPORT À 2014)

1 881 ENTREPRISES RADIÉES
(-16,4% PAR RAPPORT À 2014)

SOLDE EXCÉDENTAIRE
113 ENTREPRISES SUPPLÉMENTAIRES

DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES STABLES EN 2015

Porte d'entrée dans l'initiative économique pour de nombreux promoteurs, le secteur de l'artisanat a la préférence de 4 créateurs d'entreprise sur 10 dans le secteur marchand non agricole en Nouvelle-Calédonie. Le taux de création d'entreprises* dans l'artisanat calédonien s'établit à 17%, et reste stable ces deux dernières années. Au cours de l'année 2015, ce sont ainsi 1 994 nouvelles entreprises qui sont venues renouveler le tissu artisanal local, soit 166 entreprises créées en moyenne chaque mois.

Après un recul en 2014 (-15%), les créations d'entreprises restent relativement stables en 2015. Les inscriptions baissent dans les secteurs des services et du bâtiment (-5% et -3%), mais augmentent dans l'alimentation et la production (+25% et +5%). Le nombre de créations d'entreprises artisanales ralentit dans les provinces Sud et Nord (respectivement -2%), et progresse en province des îles Loyauté (21 créations de plus par rapport à 2014). Les structures sociétaires ont davantage séduit en 2015 (+11% en un an). 6% des créateurs d'entreprises individuelles déclarent percevoir une autre source de revenu, qui est une retraite pour la moitié d'entre eux.

*Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

DES RADIATIONS D'ENTREPRISES EN BAISSÉ

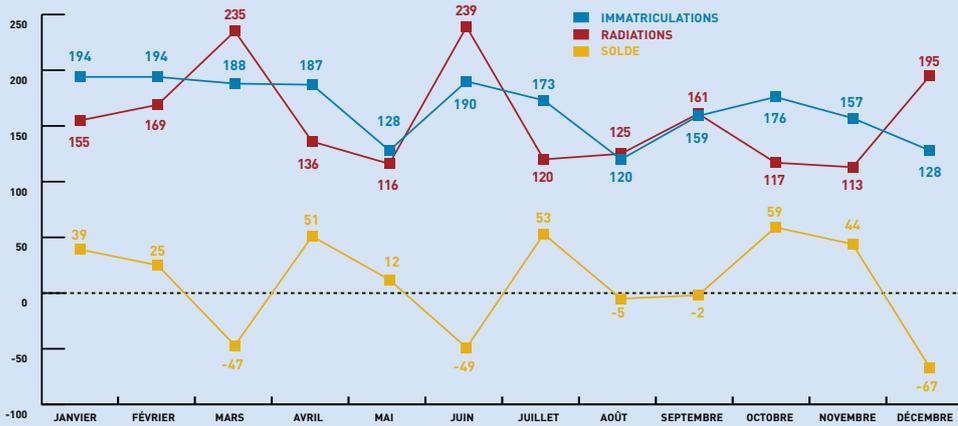
Avec 1 881 entreprises artisanales en 2015, le nombre de radiations baisse de 16% par rapport à l'année précédente. Le nombre de cessations d'activité diminue dans l'ensemble des secteurs, à l'exception de l'alimentation (+2%).

LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES

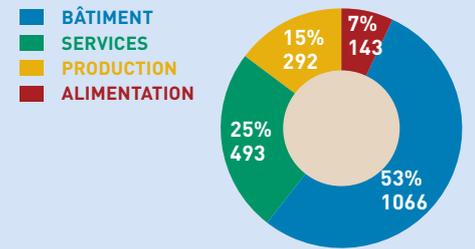
Dans l'artisanat, 4 entreprises sur 10 passent le cap des 3 ans, et plus de 3 sur 10 le cap des 5 ans. Ces taux de survie sont supérieurs dans le secteur de la production.

Sur la base de 1 994 créations d'entreprises en 2015

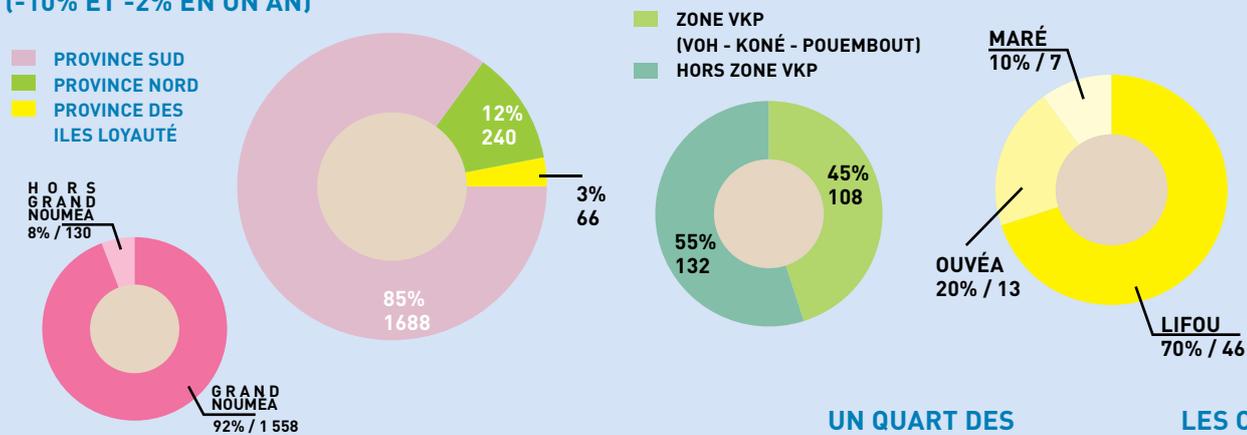
L'ÉVOLUTION MENSUELLE DES CRÉATIONS, RADIATIONS ET SOLDES D'ENTREPRISES EN 2015



LE POIDS DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES DE BÂTIMENT, ET L'INTÉRÊT PORTÉ EN 2015 POUR L'ALIMENTATION ET LA PRODUCTION



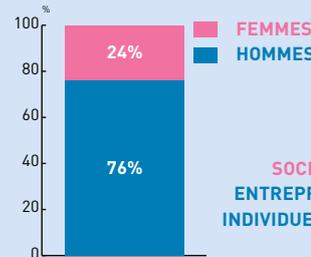
LE RALENTISSEMENT DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES SUR LA ZONE VKP ET LE GRAND NOUMÉA (-10% ET -2% EN UN AN)



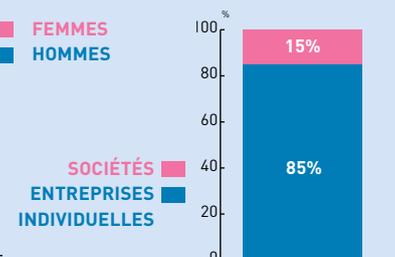
28% DES CRÉATEURS SONT DES JEUNES DE MOINS DE 29 ANS, ET 20% DES SÉNIORS DE PLUS DE 50 ANS

	Moins de 20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Total
Hommes	2,38%	27,15%	29,19%	21,73%	12,88%	6,67%	76%
Femmes	0,83%	20,42%	29,17%	29,17%	14,17%	6,25%	24%
Ensemble	2,01%	25,53%	29,19%	23,52%	13,19%	6,57%	100%

UN QUART DES NOUVEAUX ENTRANTS DANS L'ARTISANAT SONT DES FEMMES



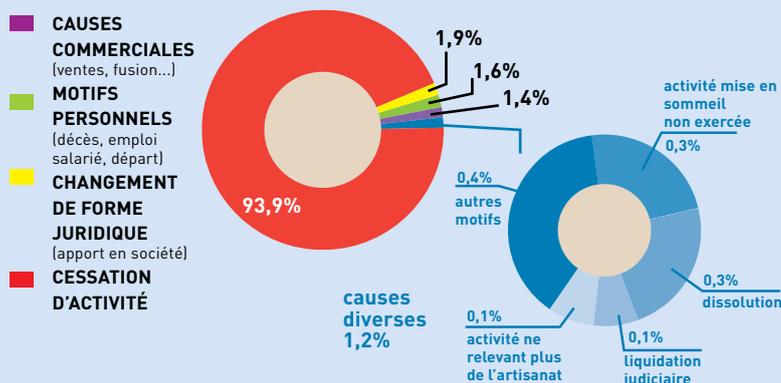
LES CRÉATIONS DE SOCIÉTÉS FAVORISÉES EN 2015 (+11%)



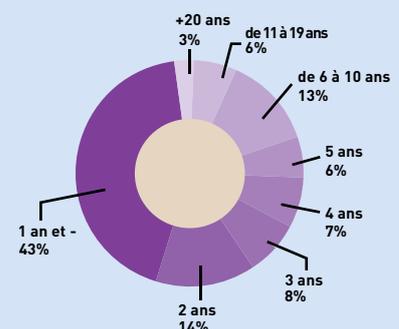
Sur la base de 1 881 radiations d'entreprises en 2015

LES PRINCIPALES CAUSES DE RADIATION EN 2015

Selon les déclarations des chefs d'entreprises.



4 ENTREPRISES SUR 10 RADIÉES EN 2015 ONT UN AN D'EXISTENCE VOIRE MOINS

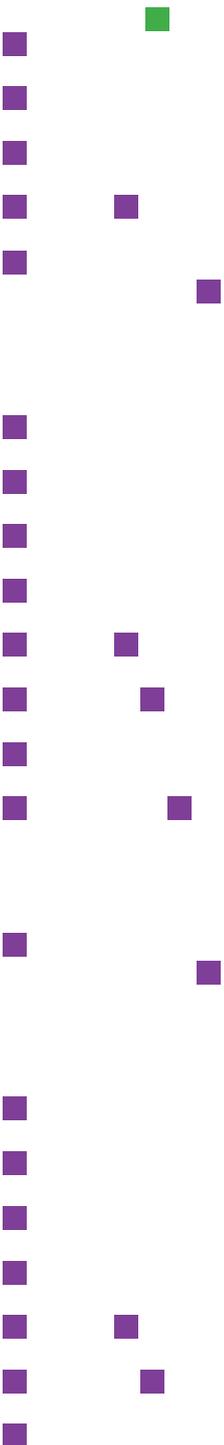




LA CONJONCTURE

UNE ANNÉE 2015 CONTRASTÉE, DANS UNE ÉCONOMIE CALÉDONIENNE EN MUTATION

Sources : IEOM, ISEE et CMA-NC



La croissance calédonienne a continué d'évoluer à un rythme moins soutenu que les années fastes précédentes. Néanmoins, celle-ci reste stimulée.

Hors tabac, les **prix** sont restés stables sur l'année 2015. Après un recul au premier semestre 2015, les **crédits** à la consommation des ménages se sont maintenus au troisième trimestre. Les crédits à l'habitat ont progressé quant à eux de près de 4% sur les neuf premiers mois de l'année, comparé à la même période en 2014. Du côté des entreprises, les crédits pour l'investissement ont été en hausse en 2015, de +5% au deuxième et troisième trimestres. Après une baisse au premier trimestre, les crédits d'exploitation ont augmenté de 3% et 9% au deuxième et troisième trimestres comparé à l'année précédente.

Avec 37 241 entreprises du secteur marchand recensées par l'ISEE, le **stock d'entreprises** est en augmentation (+3% en un an). **L'emploi salarié** ralentit légèrement sur les neuf premiers mois de l'année (-0,1%), comptabilisant ainsi 91 711 salariés en septembre. A l'inverse, le nombre moyen de **demandeurs d'emploi** de fin de mois progresse légèrement sur les dix premiers mois de l'année (+0,2%), et le nombre de chômeurs indemnisés augmente quant à lui plus fortement sur les onze premiers mois de l'année (+4,5%).

Le **déficit commercial** de la Nouvelle-Calédonie s'est atténué, mais demeure néanmoins creusé. Les valeurs des importations et des exportations sont en baisse en 2015.

La chute des cours du nickel à l'échelle mondiale en 2015 a eu un impact significatif sur le **secteur de la mine-métallurgie** et l'économie en Nouvelle-Calédonie. Les exportations de minerai de nickel sont en baisse en volume comme en valeur sur les dix premiers mois de l'année, comparé à 2014. Alors que les exportations métallurgiques progressent en volume, leur valeur diminue. Parallèlement, les projets de construction de la centrale au charbon sur le site de l'usine de la SLN et de la reconstruction du second four de KNS dans le Nord sont reportés.

Outre le secteur de la mine-métallurgie malmené, la **filière crevette** continue de rencontrer des difficultés se traduisant par une baisse générale de la production, et par là-même des exportations en volume comme en valeur.

Le **secteur de l'automobile** est marqué par la baisse de la valeur des importations de véhicules utilitaires, ainsi que des immatriculations de véhicules neufs utilitaires et dans une moindre mesure de tourisme.

Concernant le **secteur du bâtiment**, les ventes de ciment ont progressé en volume sur les onze premiers mois de l'année (+8,5%). Le BTP reste concerné par de grands chantiers dans les trois provinces, et continue d'être soutenu par les acteurs institutionnels. Des mesures de soutien au secteur ont été reconduites et ajustées, tel le dispositif de défiscalisation sur le logement intermédiaire.

L'activité touristique s'est améliorée en 2015. Le nombre de touristes et de croisiéristes a augmenté comparé à 2014, même si l'occupation des hôtels de Nouméa est toujours limitée.

L'investissement économique continue d'être favorisé localement par la reconduction de crédits d'impôts aux investisseurs locaux, au profit des SAEM provinciales et sur les investissements productifs dans les secteurs prioritaires.

Dans une situation d'augmentation des dépenses publiques, la Nouvelle-Calédonie est engagée dans un train de **réformes** économiques, sociales et fiscales. Au 1er janvier de l'année 2015 est ainsi entrée en vigueur la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) en soutien au financement des régimes sociaux, et plus tard la Contribution Additionnelle à l'Impôt sur les Sociétés (CAIS). Impôt indirect se substituant à un ensemble de droits et de taxes, la Taxe Générale à la Consommation (TGC) est également en cours de préparation.

Dans ce contexte changeant et dans une économie de plus en plus concurrentielle, les entreprises calédoniennes, y compris artisanales, doivent doper leurs performances et assurer leur compétitivité en recherchant des **leviers de croissance**.

Dans l'artisanat, les créations d'entreprises sont restées relativement stables en 2015, dans un contexte de ralentissement de l'économie calédonienne.

L'activité a été un peu moins dynamique qu'en 2014 pour les entreprises artisanales, entraînant une baisse de leur chiffre d'affaires. Cette baisse d'activité a particulièrement éprouvé les entreprises du Nord.

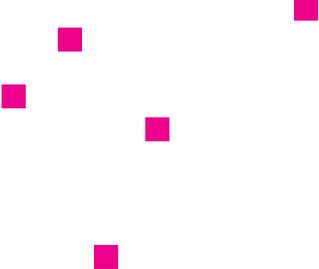
L'emploi dans les entreprises artisanales a été relativement maintenu en 2015. Ces dernières ont cependant eu beaucoup moins recours à la **sous-traitance** qu'en 2014, particulièrement dans le secteur du bâtiment.

L'activité dans l'artisanat a permis aux entreprises de continuer d'investir, pour des montants néanmoins plus faibles que l'an dernier. Outre les **investissements** en matériel de production, l'achat de mobilier et matériel de bureau a été favorisé en 2015. A défaut de recourir aux prêts bancaires, les chefs d'entreprises ont plus que jamais privilégié le financement sur fonds propres.

La situation de **trésorerie** des entreprises artisanales a plus fluctué cette année. Pour autant, ces dernières ont dans l'ensemble rencontré moins de difficultés de trésorerie. Les entreprises ont en effet recherché de nouveaux clients et chantiers, ont apporté des ressources financières et réduit leurs charges, ce qui leur a permis d'assainir un peu plus leur situation de trésorerie.

Les perspectives 2016 dans l'artisanat sont empreintes d'optimisme. Les entreprises artisanales envisagent principalement un maintien de l'activité et de l'emploi. Néanmoins, les intentions de recours à la sous-traitance et les projets d'investissement en 2016 sont prévus à la baisse.

Dans ce contexte, dynamiser la compétitivité des entreprises artisanales, les accompagner aux moments clés, développer l'attractivité des métiers et renforcer la place de l'artisanat dans l'économie, constituent les quatre axes majeurs stratégiques traduisant l'ambition de la **Chambre de métiers et de l'artisanat** pour ces quatre prochaines années.



LA SITUATION DANS L'ARTISANAT EN 2015

Source : Enquête d'opinion annuelle réalisée fin 2015 auprès de 330 entreprises représentatives de la population artisanale calédonienne.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN EN BAISSÉ, TÉMOIN D'UNE ACTIVITÉ RALENTIE EN 2015

Le ralentissement de l'activité...

En 2015, un tiers des entreprises artisanales ont vu leur activité augmenter, un autre tiers se stabiliser, et un tiers diminuer, et ce quel que soit leur secteur d'activité. Comparé à 2014, davantage d'entreprises ont vu leur activité diminuer (+3 points) et dans une moindre mesure augmenter (+1 point). Le niveau d'activité est ainsi légèrement plus faible qu'il y a un an.

Les entreprises ayant déclaré une hausse de leur activité l'expliquent majoritairement par une augmentation de la clientèle, ainsi que la qualité de leurs prestations. A l'inverse, 1 entreprise sur 2 ayant subi une baisse de son activité a déclaré avoir ressenti le ralentissement de l'économie calédonienne. Les entreprises ayant de 2 à 4 ans d'ancienneté ont vu leur activité le plus progresser. Celles ayant plus de 5 ans d'ancienneté ont davantage déclaré une baisse de leur activité.

Par rapport à 2014, le taux d'activité sans commande reste stable : 27% des entreprises ont déclaré ne pas prendre de commandes ou rendez-vous. 7 entreprises sur 10 dans l'alimentation travaillent sans commande. Dans les services, 1 entreprise sur 2 déclare prendre des rendez-vous.

En 2015 comme en 2014, 67% des entreprises travaillant avec commandes ou sur rendez-vous ont une visibilité à moins de 3 mois sur leur activité. La projection au-delà du court terme reste en effet difficile pour les activités artisanales.

... contrasté selon les provinces

L'évolution de l'activité artisanale en province Sud et notamment dans le Grand Nouméa est similaire à celle en Nouvelle-Calédonie : autant d'entreprises du Sud ont ainsi vu leur activité augmenter que diminuer, ou se stabiliser en 2015. L'activité des entreprises loyaltiennes s'est quant à elle plutôt stabilisée, pour 48% d'entre elles. 47% des entreprises du Nord ont au contraire subi une baisse de leur activité.

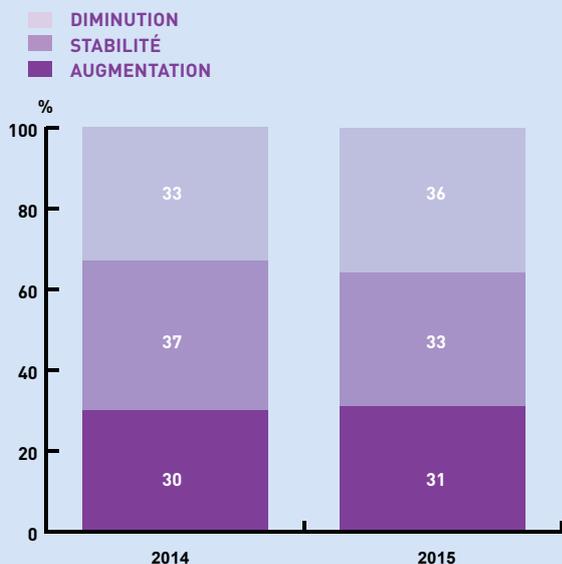
Un chiffre d'affaires moyen en baisse par rapport à 2014

En 2015, les entreprises artisanales ont dégagé des chiffres d'affaires moyens plus faibles qu'en 2014. Cette baisse du chiffre d'affaires moyen découle d'une activité moins dynamique. La part des entreprises ayant généré un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions de F.CFP représente 4 entreprises artisanales sur 10 (+6 points par rapport à 2014). Cette tranche de chiffre d'affaires concerne 77% des entreprises artisanales d'un an et moins d'existence. La part des entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 4 millions de F.CFP progresse de 8 points par rapport à l'année dernière.

Le revenu mensuel moyen demeure stable pour 7 artisans sur 10, comme en 2014. 41% des artisans ont déclaré avoir perçu un revenu mensuel moyen compris entre 150 000 et 300 000 F.CFP. Dans la production et l'alimentation, ils sont 54% et 48% à s'être versés un revenu mensuel moyen inférieur à 150 000 F.CFP. Plus l'entreprise est ancienne, plus le revenu mensuel moyen du chef augmente. 33% des chefs d'entreprises de plus de 10 ans d'ancienneté ont cependant subi en moyenne une baisse de leur revenu mensuel.

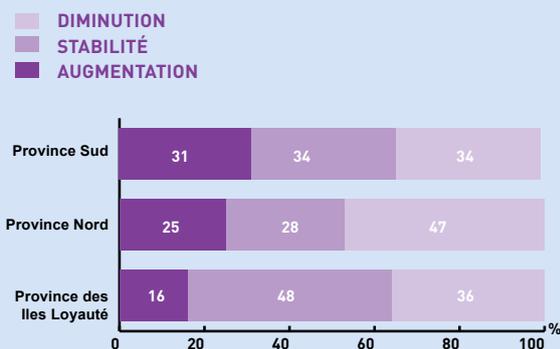
UNE ACTIVITÉ EN LÉGÈRE BAISSÉ EN 2015

Hors création d'entreprise depuis moins d'un an



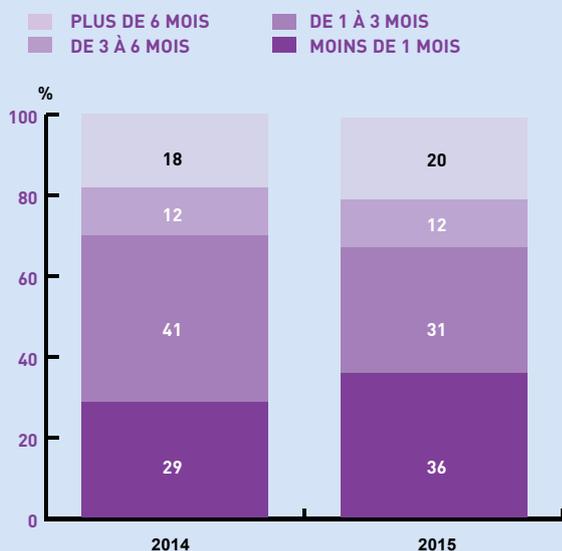
UNE BAISSÉ D'ACTIVITÉ POUR PRÈS D'1 ENTREPRISE SUR 2 EN PROVINCE NORD

Hors création d'entreprise depuis moins d'un an



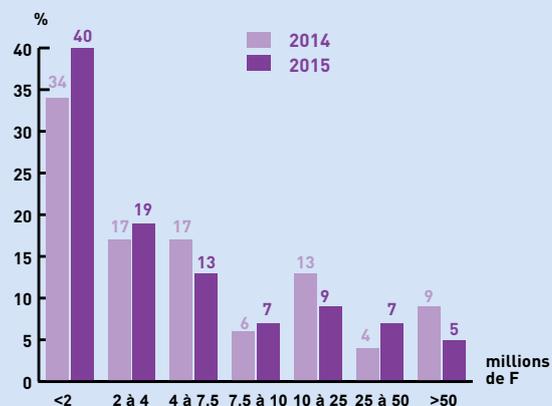
UNE VISIBILITÉ SUR L'ACTIVITÉ VARIABLE

Sur la base de 73% des entreprises travaillant avec commandes ou sur rendez-vous



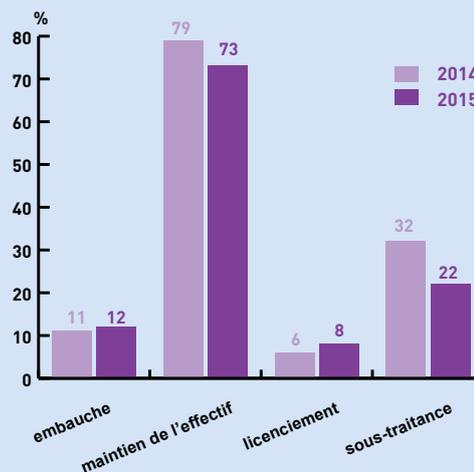
UN CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN EN BAISSÉ EN 2015

Sur la base de 316 artisans ayant répondu



L'EMPLOI MAINTENU ET LA SOUS-TRAITANCE EN RECUL

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.



LE MAINTIEN DE L'EMPLOI FACE AU REcul DE LA SOUS-TRAITANCE

L'emploi a globalement été maintenu. Il est resté particulièrement stable dans le secteur alimentaire. Dans l'artisanat, ce sont en moyenne 4 salariés qui travaillent pour des entreprises employeuses. Les mouvements d'embauche et de fin de contrat restent relativement similaires à l'an dernier (+1 point et + 2 points).

Les entreprises ont cependant eu moins recours à la sous-traitance qu'en 2014 (-10 points). Une entreprise artisanale faisant appel à la sous-traitance a recours en moyenne à 3 sous-traitants.

UN RECOURS À L'INVESTISSEMENT À MOINDRE COÛT

Dans l'artisanat, ce sont 4 entreprises sur 10 qui déclarent investir. L'activité en 2015 a permis aux entreprises artisanales de recourir aux investissements (+4 points), mais pour des montants moins importants qu'en 2014. 46% des entreprises ayant investi ont ainsi déclaré des montants inférieurs à 500 000 F.CFP (+13 points). Particulièrement dans le secteur des services, ce sont 60% des entreprises ayant investi à avoir déclaré ces montants.

7 entreprises investisseuses sur 10 ont acquis du matériel de production, premier poste d'investissement des entreprises artisanales. En 2015, les investissements en mobilier et matériel de bureau ont également été favorisés (+9 points).

L'autofinancement demeure le financement privilégié par les chefs d'entreprises artisanales, pour près de 9 entreprises sur 10. Le recours aux prêts bancaires est quant à lui moins important qu'en 2014 (-10 points).

LES SOURCES DE FINANCEMENT

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

Sur la base de 44% des entreprises ayant investi en 2015

	2014	2015
Fonds propres	82%	86%
Concours bancaires et autres	27%	17%
Aides publiques	2%	3%
Défiscalisation	10%	9%
Leasing	0%	1%

UNE SITUATION DE TRÉSORERIE MOINS STABLE QU'EN 2014, MAIS DES ENTREPRISES ARTISANALES EN MOINDRE DIFFICULTÉ EN 2015

13% des entreprises artisanales ont connu une amélioration de leur situation de trésorerie (+3 points par rapport à 2014), liée principalement à leurs bons résultats.

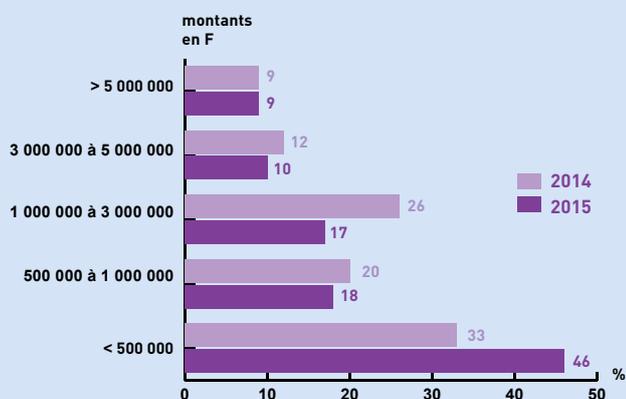
28% des entreprises ont quant à elles subi une dégradation de leur trésorerie (+5 points). Cette dégradation de la situation de trésorerie des entreprises s'explique par les mauvais résultats d'exploitation, l'augmentation des délais de paiement des clients, et est aussi liée au poids trop important des charges, à des facteurs externes à l'entreprise et à la concurrence accrue. La situation de trésorerie des entreprises ayant moins d'un an d'ancienneté s'est maintenue pour 73% d'entre elles.

La recherche de nouveaux clients, chantiers et activités, l'apport de fonds et, dans une moindre mesure, la baisse des dépenses, ont été les principaux remèdes pour les entreprises confrontées à des problèmes de trésorerie.

Au final, ce sont un peu moins d'entreprises artisanales qui ont rencontré des problèmes de trésorerie (33% en 2015 contre 41% en 2014).

DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT MOINS ÉLEVÉES QU'EN 2014

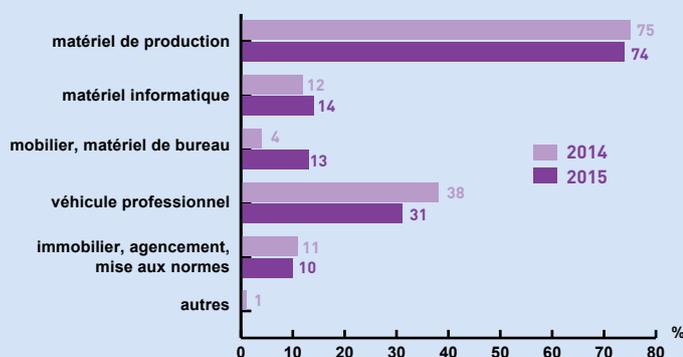
Sur la base de 44% des entreprises ayant investi en 2015



L'ACHAT DE MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU FAVORISÉ EN 2015

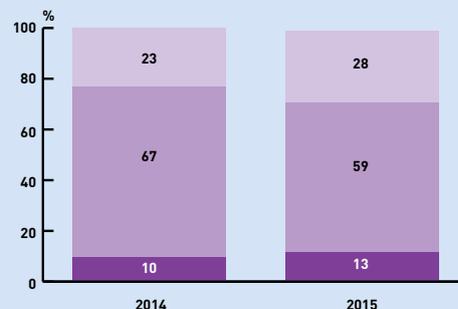
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

Sur la base de 44% des entreprises ayant investi



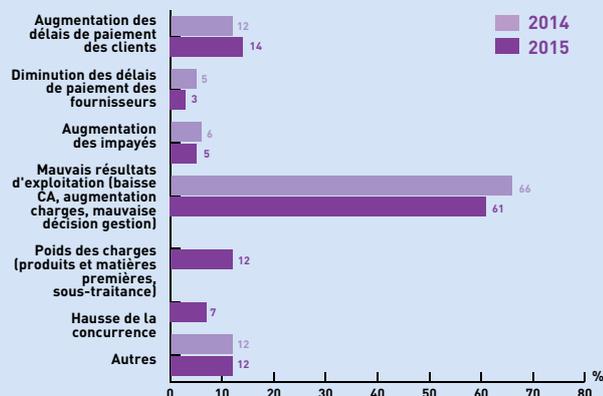
UNE SITUATION DE TRÉSORERIE MOINS STABLE QU'EN 2014, MAIS DES ENTREPRISES EN MOINDRE DIFFICULTÉ

Dégradée Maintenue Améliorée



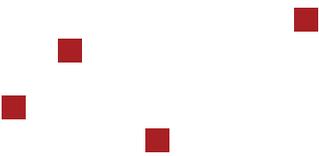
LES MAUVAIS RÉSULTATS D'EXPLOITATION : PRINCIPALE CAUSE DES DÉGRADATIONS DE TRÉSORERIE

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%. Sur la base de 28% des entreprises ayant subi une dégradation de leur trésorerie.



À RETENIR POUR L'ANNEE 2015





LA SITUATION DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

UNE ACTIVITÉ MOINS STABLE

En 2015, 61% des entreprises de bâtiment de plus d'un an d'existence ont déclaré avoir maintenu ou amélioré leur volume d'activité. Leur part est légèrement plus faible qu'en 2014. L'activité dans le secteur a été fluctuante : davantage d'entreprises de bâtiment ont vu leur activité augmenter ou diminuer (+9 et +3 points).

Dans le bâtiment, près de 9 entreprises sur 10 prennent des commandes. Comparé aux autres secteurs, les entreprises de bâtiment travaillant avec commandes ont une meilleure visibilité à plus d'un mois sur leur activité. Malgré tout, la projection au-delà de trois mois reste difficile pour les artisans du bâtiment.

LE NET RECU DE LA SOUS-TRAITANCE DANS LE BÂTIMENT

En 2015, les entreprises de bâtiment ont bien moins fait appel à la sous-traitance qu'en 2014 (-18 points).

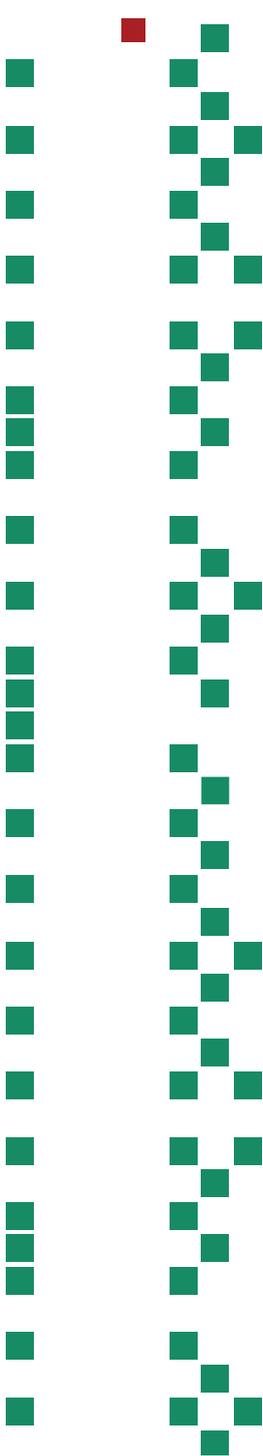
L'emploi semble avoir été fluctuant dans le bâtiment en 2015, 15% des entreprises ayant embauché et 12% ayant licencié ou n'ayant pas renouvelé de contrat. Ces taux sont supérieurs à ceux observés dans les autres secteurs.

DES INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

Après un ralentissement des investissements depuis 2012 dans ce secteur, les entreprises de bâtiment ont davantage investi en 2015 (+12 points). 13% des entreprises de ce secteur ayant investi ont déclaré des montants élevés, supérieurs à 5 millions de F.CFP.

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT

Comparé aux autres secteurs artisanaux, les entreprises de bâtiment ont rencontré moins de problèmes de trésorerie en 2015 (35% contre 51% en 2014). Celles-ci restent cependant toujours nombreuses à être confrontées à ces difficultés, en raison des conditions et délais de règlement propres à leur activité.



LA SITUATION À NOUMÉA ET DANS LES AUTRES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

Comme en province Sud, les entreprises artisanales de Nouméa et des autres communes de l'agglomération ont vu autant leur activité augmenter que diminuer, ou se stabiliser en 2015. Cependant, les entreprises ayant subi une baisse de leur activité dans les communes de Dumbéa, du Mont-Dore et de Païta ont davantage déclaré avoir ressenti le ralentissement économique que les entreprises nouméennes.

Dans le Grand Nouméa, l'emploi, le niveau d'investissement et la situation de trésorerie des entreprises artisanales sont comparables à la moyenne dans l'artisanat calédonien. Le taux de prévision de sous-traitance pour l'année 2016 est toutefois plus élevé à Nouméa (19% contre 13% dans les autres communes de l'agglomération et 15% dans l'artisanat calédonien).

LES PERSPECTIVES 2016 DANS L'ARTISANAT

Au regard de la situation économique de leur secteur d'activité, 70% des chefs d'entreprises artisanales sont optimistes pour l'année 2016, quelle que soit leur province de localisation. Les entreprises du secteur de la production sont toutefois les moins optimistes (54%).

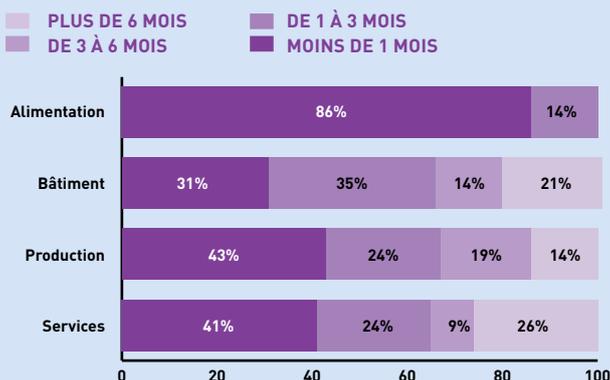
Pour 2016, les entreprises artisanales entendent surtout une stabilité de leur volume d'activité, pour 42% d'entre elles. Plus l'entreprise a de l'ancienneté, plus grande est la proportion d'entreprises anticipant une baisse de volume d'activité en 2016.

En termes d'emploi, 6 entreprises sur 10 pensent maintenir leur effectif, surtout en province Sud. Les plus forts taux de prévision d'embauche concernent les entreprises du Nord et des îles Loyauté. L'intention de recours à la sous-traitance est quant à elle envisagée à la baisse.

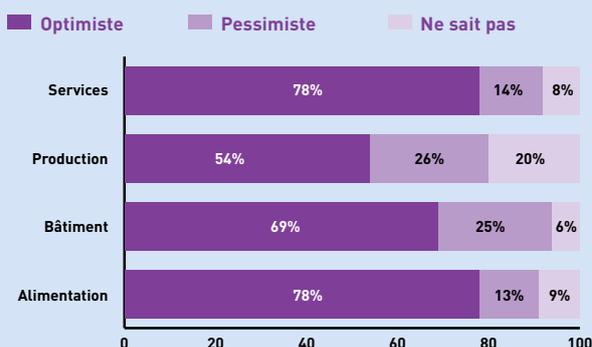
Les projets d'investissement en 2016 baissent significativement. Ces derniers s'orienteraient toutefois davantage vers l'achat de véhicule professionnel et l'immobilier, l'agencement et la mise aux normes. L'activité en manque de dynamisme n'encourage en effet pas la prise de décisions par les chefs d'entreprises en matière d'investissements.

LA VISIBILITÉ SUR L'ACTIVITÉ SELON LES SECTEURS EN 2015

Sur 7 entreprises sur 10 travaillant avec commandes ou sur rendez-vous.

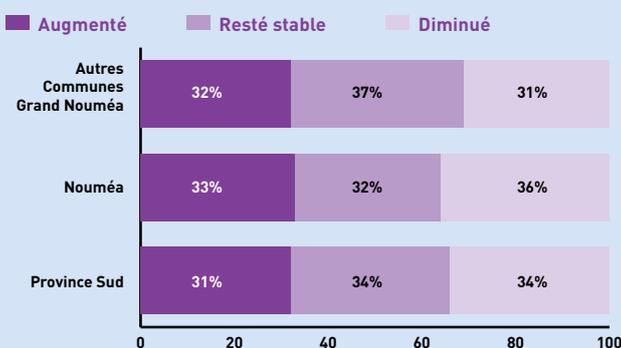


DES ARTISANS OPTIMISTES POUR 2016, PLUS PARTAGÉS DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION



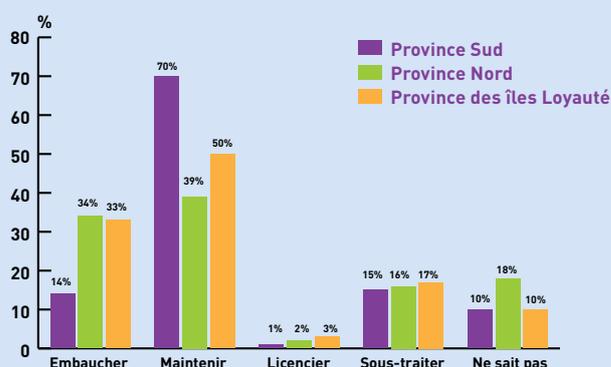
L'ACTIVITÉ SUR LE GRAND NOUMÉA SIMILAIRE À CELLE EN PROVINCE SUD EN 2015

Hors création d'entreprise de moins d'un an



DES PRÉVISIONS EN MATIÈRE D'EMPLOI CONTRASTÉES SELON LES PROVINCES

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%



DES PROJETS D'INVESTISSEMENT MOINS NOMBREUX

Pourcentage des entreprises ayant investi en 2015 et comptant investir en 2016.





**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Siège CMA-NC

10 av. James Cook - BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29
cma@cma.nc - www.cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860 Koné
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17 - kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822 Poindimié
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

BP 127 - 98850 Koumac
Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 84
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880 La Foa
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88
lafoa@cma.nc

Antenne de PANDA

373 rue de l'industrie
BP 4709 - 98839 Dumbéa
Tél. 24 32 62 - Fax 24 22 44
panda@cma.nc

Centre de formation de l'Artisanat

1 rue Juliette Bernard
98 846 Nouville - Nouméa
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41
formation@cma.nc

CEGESMET

10 avenue James Cook
BP 5019 - 98847 Nouméa
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07
centre.gest@cegesmet.nc
BP 641 - 98860 Koné
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21
cynthia@cegesmet.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157 - 98807 Nouméa
Tél./Fax 27 56 85
artisans@canl.nc
www.boutiques-artisanales.com

